

# Communiqué de presse

Paris, le 2 juin 2026

## **Pour la CFE-CGC, nationaliser ArcelorMittal c'est toujours NON !**

La proposition de loi visant à la « *nationalisation d'ArcelorMittal France afin de préserver la souveraineté industrielle de la France* » sera examinée prochainement en seconde lecture par l'Assemblée nationale.

La CFE-CGC confirme en 2026 son opposition ferme à ce projet de nationalisation des actifs d'ArcelorMittal France. Les arguments mis en avant par la CFE-CGC en 2025 pour s'opposer à cette idée de nationalisation sont toujours d'actualité : solution au niveau européen, et pas au niveau de la France !

La position de la CFE-CGC est confortée par des décisions récentes prises par le Groupe ArcelorMittal. Ces décisions démontrent, si besoin en était, que le Groupe n'a pas l'intention d'abandonner ses usines françaises :

- Le site de Fos/Mer prépare actuellement le redémarrage de son deuxième Haut-Fourneau alors que la décision de fonctionner structurellement à un seul Haut-Fourneau avait été annoncée en 2024.
- Enfin, et c'était notre attente principale en 2025, ArcelorMittal a confirmé la construction d'un four électrique à arc, d'une capacité annuelle de 2 Mt, sur son site de Dunkerque (investissement de l'ordre de 1.3 milliard d'euros). Ce sera d'ailleurs le premier four électrique construit par ArcelorMittal en Europe dans le cadre de la décarbonation (ce four électrique remplacera à terme le Haut-Fourneau N°3).

En 2025 la position de la CFE-CGC était de dire que la solution n'était pas dans la nationalisation mais viendrait de l'Union européenne. Force est de constater que l'UE a pris des mesures suffisamment fortes (limitation des quotas d'importations d'acier, augmentation des taxes douanières et Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) qui ont donné confiance aux dirigeants du Groupe.

De plus, compte-tenu de la situation financière de l'Etat français, est-ce raisonnable de dépenser plusieurs milliards d'euros pour la nationalisation proprement dite, et également quelques milliards d'euros supplémentaires pour les investissements de décarbonation sur ses sites de Dunkerque et Fos/Mer ?

**La CFE-CGC confirme donc de manière ferme et définitive son opposition absolue à la nationalisation des actifs français d'ArcelorMittal.**

## **CONTACTS PRESSE**

Pierre DAMIANI Président CFE-CGC SIDERURGIE | 06 23 49 37 06

Xavier LE COQ Coordinateur CFE-CGC ARCELORMITTAL | 06.16.72.83.78